

Jeudi, le 23 mai 2024

Oui à la loi pour l'électricité, oui au solaire - Votation du 9 juin 2024

Depuis 50 ans, la Société suisse pour l'énergie solaire, la SSES, œuvre au quotidien pour développer l'énergie solaire. Maîtrisant le domaine, aujourd'hui la SSES vous invite à voter OUI le 9 juin prochain à la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables.

Vu les progrès réalisés, l'énergie solaire peut devenir notre alliée n°1 dans l'approvisionnement énergétique du Pays, à côté de l'énergie hydraulique déjà largement exploitée en Suisse. 35 TWh d'électricité en 2035 grâce aux nouvelles énergies renouvelables, c'est l'objectif de cette loi. Il est réalisable avec l'énergie solaire. Si l'on estime qu'il faudrait atteindre moins de 2 TWh dans l'éolien, 2 TWh supplémentaire dans l'hydraulique, notamment avec le rehaussement de plusieurs grands barrages, et près de 2 TWh de solaire alpin en priorité là où le raccordement électrique existe déjà, c'est-à-dire à proximité des stations de ski, l'essentiel, près de 30 TWh, devront être réalisés en solaire sur les toits, les façades et les infrastructures. Encourager le solaire sur le bâti, c'est la force première de cette loi !

La SSES s'engage avec les nombreux professionnels qui la composent, pour que les objectifs solaires soient rapidement atteints là où l'activité humaine a déjà bien lieu et pour que la lutte contre le gaspillage énergétique, un des piliers de la loi, devienne aussi une réalité sans attendre.

Chaque jour, la pression sur l'environnement s'intensifie. L'érosion de la biodiversité, tant en Suisse qu'au niveau mondial, représente une crise silencieuse intimement liée au dérèglement climatique. Les deux crises se renforcent mutuellement et doivent donc être affrontées ensemble. La votation du 9 juin prochain permet de sortir de la dépendance des énergies du passé et ouvre les vannes des énergies renouvelables, assure notre sécurité et notre souveraineté énergétique.

Cette loi promeut un équilibre entre développement énergétique et protection environnementale. Entre 80% et 90% des nouvelles capacités solaires pourraient être établies sur des structures existantes, les toits par exemple, ou les façades, réduisant l'impact sur l'environnement. Des plans directeurs cantonaux définiront les zones propices à l'hydroélectricité et à l'éolien, en préservant les biotopes et les réserves pour oiseaux migrateurs, garantissant une transition énergétique en accord avec notre biodiversité. L'accent sur les énergies renouvelables locales permet de réduire notre dépendance électricité vis-à-vis l'étranger.

Dire oui le 9 juin, c'est engager la transition énergétique et décider que désormais nous produisons une grande partie de notre énergie précisément là où on la consomme. Dire oui le 9 juin prochain c'est aussi faire des économies d'énergie et profiter du solaire, une ressource fiable, abondante et écologique.

À propos de la SSES :

En réaction à la crise énergétique de 1973, la Société suisse pour l'énergie solaire SSES a été fondée le 11 juin 1974 à Berne en tant qu'association de droit privé. La SSES compte environ 4000 membres et est active dans toute la Suisse en tant qu'organisation de consommateurs dans le domaine de l'énergie solaire au sein de 11 groupes régionaux et spécialisés. La SSES est membre de l'Alliance climatique et s'engage pour une Suisse 100% renouvelable. Ses projets comprennent des travaux de relations publiques et d'information, mais aussi la participation au processus d'élaboration politique et des projets visant à promouvoir le développement de l'énergie solaire. www.sses.ch

Contact: Secrétariat central de la SSES, 031 371 80 00, office@sses.ch